

Madame, Monsieur,

Nous regrettons de vous informer que le formulaire contractuel n° 0195 que vous avez adressé à MIX MOMENTS WORLDWIDE, S.L., dans le cadre de l'offre "Escapade à New York" que nous gérons pour GACD, a été jugé IRRECEVABLE pour vice de forme. En effet, nous avons constaté le (ou les) vice(s) de forme suivant(s) :

MOTIF(S) :

- Formulaire contenant des renseignements manquants ou incomplets.
- Formulaire imprécis, biffé, raturé ou illisible.
- Différences entre les données figurant sur la pièce d'identité envoyée et les renseignements portés sur le formulaire.
- Formulaire envoyé sans la signature du ou des titulaires(s), sans date, sans numéro de client ou sans le cachet de la clinique.

Le formulaire qui vous donnait le droit de gagner un voyage a été REJETÉ pour la (ou les) raison(s) exposée(s) précédemment, et en conséquence, LE PRIX NE PEUT PAS VOUS ÊTRE ATTRIBUÉ, car le formulaire contractuel adressé par vous n'est pas conforme aux conditions de participation conclues avec GACD. Cette décision est définitive.

Nous regrettons sincèrement d'avoir à prendre cette décision et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Barcelone, 11 Mars 2.011

Luis Marcao
CEO

